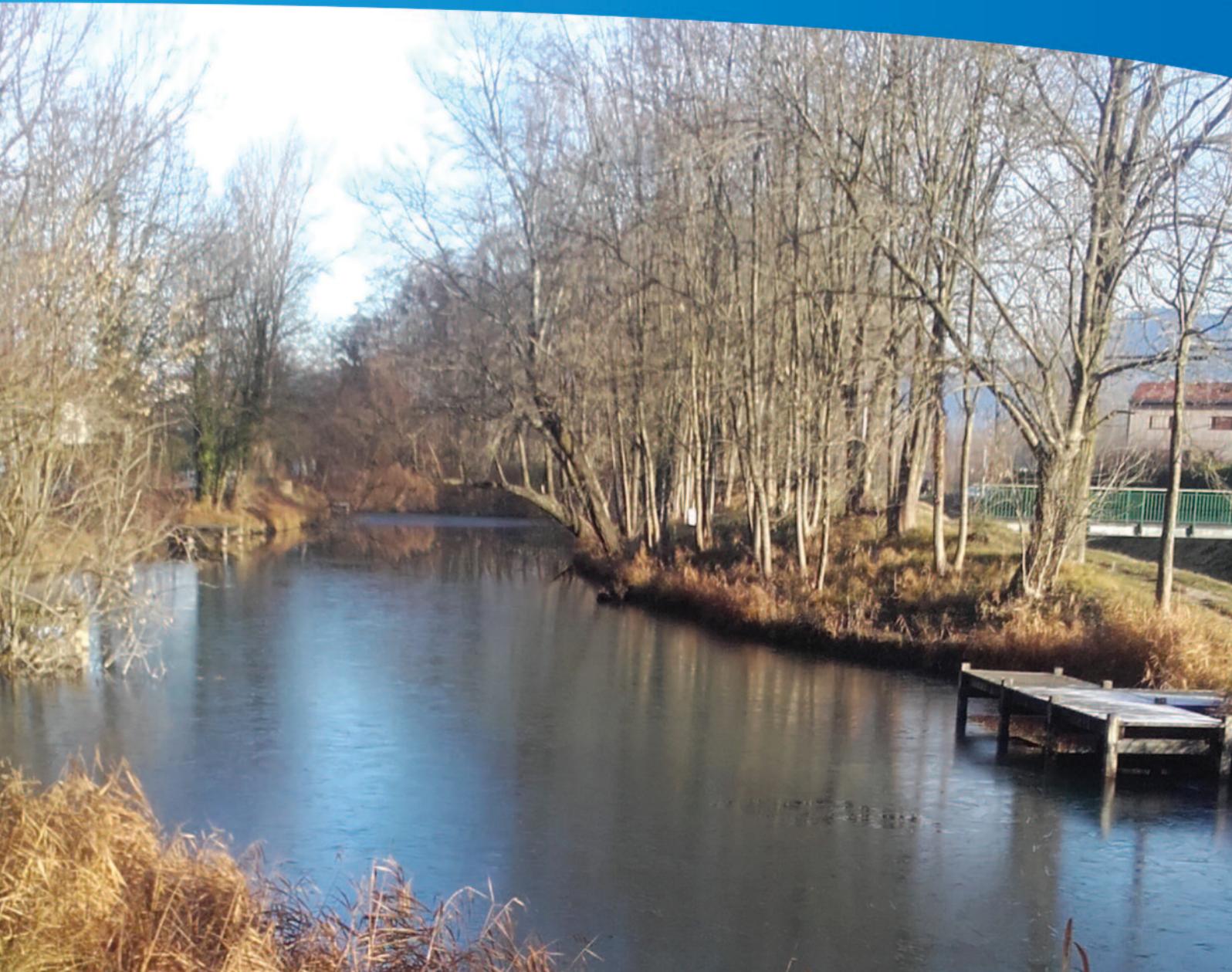


# VEUREY **i**INFO

## VOROÏZE



P3 - Voisins  
vigilants



P4 - Pôle  
emploi



P7 - Fonds de  
participation

# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

- p3 - Voisins vigilants à Veurey-Voroize
- p4 - La Maison Intercommunale Pour l'Emploi
  - Pôle emploi
- p5 - Propreté environnement
  - Un œil sur les travaux
- p6 - Fonds de participation
  - N°VERT

## VIE ASSOCIATIVE

- p7 - Comité d'animation
  - Hyoshi-Sports
- P 8 - Sou des écoles

## INFORMATIONS UTILES

- P8 - Secrétariat de Mairie
- P8 - Numéros Urgences / Santé

## AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE  
2 rue de la Gilbertière  
Tél : 04 76 85 16 80  
Fax : 04 76 85 54 28  
mairieveureyvorozie@wanadoo.fr  
www.veurey-voroize.fr  
Directeur de la publication : Héraud Philippe  
Mise en page et impression JD2Tullins



## Edito

Le démarrage de la construction des logements des Tilleuls ne vous a sans doute pas échappé. Ce programme de 25 logements offrira 12 appartements sociaux supplémentaires qui viendront grossir le parc existant sur la commune (soit un total de 18% des résidences principales, avec 97 logements sociaux).

De nombreuses demandes de familles Veuroises sont en attente, soit pour un premier logement, soit pour un logement plus grand, alors comment cela fonctionne :

Les demandes d'attribution de ces logements se font auprès des mairies (dossier SNE : Service National d'Enregistrement). Lorsqu'un bailleur social prévient la mairie qu'un appartement se libère, les demandes sont étudiées (handicap, nombre d'enfants, contexte familial difficile etc...) Les prétendants au type de logement proposé sont toujours classés par ordre d'ancienneté de leur dossier. Les demandes sont à réactualiser obligatoirement tous les ans. En cas d'absence de réponse à la demande de réactualisation, d'une suite de refus d'une proposition, les dossiers sont radiés d'office.

Nous tenons à être rigoureux dans la gestion de ces demandes de logements sociaux et quoi qu'en disent certains, nous n'usons pas de pratiques « irrégulières ». Chaque demande est particulière (arrivée d'un nouveau-né, autonomie d'un jeune, séparation etc ...), aussi nous nous efforçons d'être à l'écoute et de conseiller au mieux pour que ces demandes puissent aboutir.

**Pascale RIGAULT**  
*Adjointe à la Solidarité*

# VOISINS VIGILANTS À VEUREY-VOROIZE

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit d'un dispositif de participation citoyenne, mis en place par votre commune.

Il s'appuie sur la vigilance des voisins d'une même aire géographique (Quartier, Lotissement, Résidence,...) pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.

Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Il s'agit d'une démarche volontaire et bénévole. Par ailleurs, c'est votre commune qui s'est inscrite au dispositif, de ce fait votre adhésion est gratuite !

## QUELS SONT LES BUTS VISÉS ?

Le dispositif voisins vigilants a un rôle de dissuasion et ne se substitue pas aux dispositions individuelles de protection (alarmes ...) il les complète.

Notre action vise: Une réduction des cambriolages, des quartiers plus sûrs, des policiers et des voisins partenaires, une entraide et une convivialité nouvelle ou renforcée entre voisins ... Pour le mettre en place, la commune de VEUREY-VOROIZE a signé avec la préfecture et la gendarmerie un protocole de «participation citoyenne».

## QU'ATTEND-ON D'UNE PERSONNE INSCRITE À VOISINS VIGILANTS ?

Un Voisin Vigilant respecte les droits individuels et les libertés publiques, ce n'est en aucun cas un «vigile»

**Il faut être très clair, jamais un voisin vigilant ne doit intervenir lui-même pour empêcher un cambriolage ou un acte de délinquance.**

**Si vous êtes témoin d'un fait anormal, si vous avez une forte présomption de vol, de cambriolage, ou d'une agression :**

**NE VOUS SUBSTITUEZ PAS AUX FORCES DE L'ORDRE, APPELEZ le 17, de jour comme de nuit**

**Ce numéro vous orientera vers la gendarmerie de SASSENAGE.**

Vous pouvez aussi dans la journée en semaine vous mettre en contact avec La Police Municipale en composant le 06/63/33/61/46.

## Comment s'inscrire, gratuitement, à VOISINS VIGILANTS ?

**RENDEZ-VOUS SUR LE SITE : WWW.VOISINSVIGILANTS.ORG**

Suivez pas à pas les modalités d'inscription:

Rentrez votre adresse postale et votre adresse mail.

Le fait que la commune de VEUREY-VOROIZE soit inscrite fera que votre adresse sera reconnue, par géolocalisation, si vous effectuez votre inscription depuis chez vous, un point sera proposé sur une carte de la commune!

Le logiciel vous invitera à valider cet emplacement ...ou sinon à déplacer le marqueur sur l'emplacement exact de votre adresse.



## VOUS RÉITÉREREZ VOTRE ADRESSE ... UN MESSAGE VOUS SERA ENVOYÉ.

Vous recevrez par courrier un autocollant, à poser sur votre boîte aux lettres ou votre logement, ainsi que des prospectus à distribuer à vos voisins et connaissances, et un code d'activation de votre compte.

Une fois le compte activé, vous aurez accès à différentes informations et notamment des messages d'alerte provenant de votre communauté, comme de la gendarmerie.

Un fonctionnement de cette messagerie par SMS est également possible.

## LES COMMUNAUTÉS :

Suivant votre situation, vous rejoindrez automatiquement une communauté regroupant géographiquement les VOISINS VIGILANTS (il y en a une dizaine sur notre commune).

Vous pourrez consulter la plate-forme VOISINS VIGILANTS comportant différents renseignements :

Guide, centre d'aide, vie de la communauté, annuaire, messagerie, gazette, témoignages, techniques de cambriolage...

C'est par l'intermédiaire de cette plate-forme que vous pourrez, le cas échéant, lancer vous-même des messages d'informations ou d'alertes.

## VOUS ETES LIBRE DE DONNER, OU PAS, DES INFORMATIONS A VOTRE COMMUNAUTE

(téléphone, précisions sur une absence).

La commune espère que les communautés lieront des liens bien au-delà du strict registre de la sécurité, cela peut participer au bien vivre, en toute convivialité, au sein de notre beau village.

Vous souhaitez des informations complémentaires? Adressez-vous au secrétariat de mairie, qui vous mettra en relation avec le conseiller municipal qui suit ce dossier, ou avec le policier municipal.



## LA MAISON INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI (M.I.P.E)

**La Maison Intercommunale Pour l'Emploi - M.I.P.E- de la Rive Gauche du Drac, assure des permanences emploi/formation à la Mairie de la commune par l'intermédiaire de la conseillère emploi/formation, Chantal Cuzin.**

Ces permanences se font sur rendez-vous de 13h30 à 15h30 et s'adressent à tous les habitants de + de 26 ans, salarié(e) ou demandeur(se) d'emploi ainsi que les employeurs (collectivité, entreprises, particuliers).

Pour cela prendre RDV à la M.I.P.E au 04.76.53.34.10.

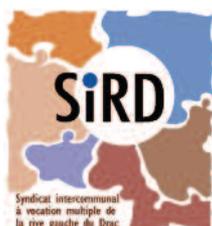
**Ci-dessous les prochaines dates de ces permanences : Les mardis : 16 Février, 15 Mars, 19 Avril, 17 Mai et 14 Juin.**

### Maison Intercommunale Pour l'Emploi

28 rue de la Liberté, 38600 Fontaine.

Tél. 04.76.53.34.10

Fax. 04.76.53.34.15



## PÔLE EMPLOI



**Désormais, Pôle emploi simplifie les démarches d'inscription et de suivi des demandeurs d'emploi. Cette évolution renforce la personnalisation des services déjà engagée par Pôle emploi, avec pour seul objectif : un accès ou un retour plus rapide à l'emploi.**

### CE QUI CHANGE :

#### Inscription et demande en ligne

L'inscription du demandeur d'emploi se fait dorénavant en ligne.

Il effectue lui même son inscription, puis sa demande d'allocation sur le site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Lors de son inscription**, le demandeur d'emploi peut bénéficier d'une aide s'il en éprouve le besoin.

ficier d'une aide s'il en éprouve le besoin.

► Via un service d'assistance en ligne et par téléphone au 39.49

► En agences Pôle emploi et/ou dans les maisons de services aux publics sur des bornes internet.

Ces bornes permettent aux demandeurs d'emploi ne disposant pas d'outils informatiques ou ayant besoin d'être aidés, d'effectuer leurs démarches avec l'assistance d'un conseiller.

Pour les demandeurs d'emploi déjà connus (précédemment inscrits), la réinscription est simplifiée, car leur données sont déjà renseignées dans le système d'information.

**En effectuant sa demande d'allocation en ligne**, le demandeur d'emploi voit la liste des pièces justificatives à télécharger et bénéficie d'une information actualisée sur les justificatifs attendus.

Ceux-ci sont désormais dématérialisés, le demandeur d'emploi peut les télécharger de chez lui dans son espace personnel, ou en se rendant en agence Pôle emploi.

## PROPRETE ENVIRONNEMENT PROPRETÉ ENVIRONNEMENT



**Incivilité désigne un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté.**



Ces chaises entreposées dans cette logette à containers rue de la Gilbertière, en sont un exemple. Ce manque de civisme aurait pourtant pu être facilement évité grâce notamment aux déchèteries de St Egrève et Sassenage pour les plus proches.  
(renseignements horaires sur [veurey-voroize.fr](http://veurey-voroize.fr))

ou à la **collecte des encombrants à domicile qui aura lieu le troisième mercredi du trimestre. Pour cela, rien de plus**

**facile qu'un coup de téléphone jusqu'à la veille 12h00 dernier délai au 04.76.12.29.35 pour vous inscrire.**

Attention seuls sont autorisés, les sommiers, matelas, gros électroménagers, téléviseurs, éléments de mobilier, ferraille... 2m<sup>3</sup> maximum acceptés. Cependant tout déchet dont la taille est supérieure à 1,50x1,50m et dont le poids dépasse 50kg ne sera pas enlevé.

**Prochaine collecte mercredi 16 mars.**



## UN ŒIL SUR LES TRAVAUX



### MONUMENT AUX MORTS

Nettoyage du monument aux morts et mise en place de main courante et rambarde pour accès PMR à l'église

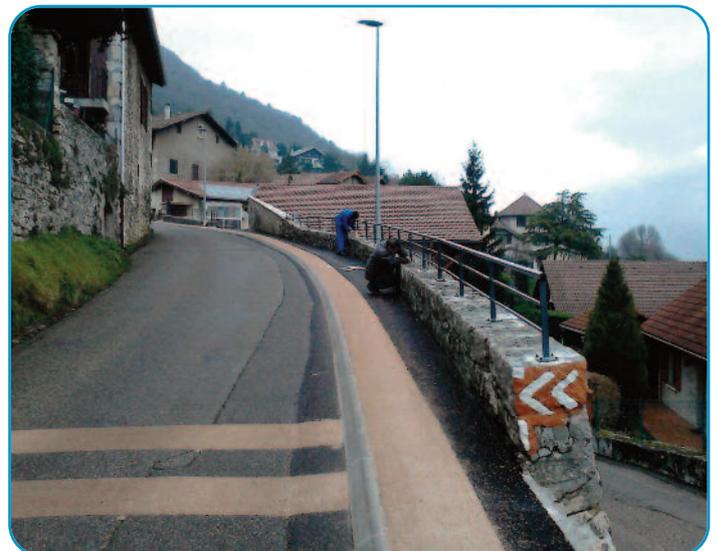


### FIN DES TRAVAUX SUR LA RD3

Les travaux de réalisation du cheminement piéton le long du RD3 ont pris fin dernièrement, avec la pose de 2 garde-corps de protection. Cet aménagement, qui a suscité beaucoup d'interrogations, voire de critiques, dès le début du

chantier, satisfait pleinement les piétons et a conduit naturellement au ralentissement des véhicules sur cette portion étroite, proche du carrefour et de l'école.

Il reste encore quelques efforts à faire, pour que les quelques secondes que l'on pense avoir gagnées, ne se transforment pas en drame...





## FONDS DE PARTICIPATION



# métro

**Vous êtes métropolitain et vous avez un projet en tête ? La Métropole peut vous aider à le réaliser grâce au Fonds de participation intercommunal. Envoyez votre dossier de candidature jusqu'au vendredi 12 février !**

**Montages d'expositions, créations d'ateliers de réparation et de fabrication de vélos** à partir de matériaux de récupération, installations de jardins potagers bio dans une crèche, organisation de cours de soutien scolaire, achat d'un vélo partagé entre voisins... La palette des projets soutenue par le Fonds de participation intercommunal est déjà large et foisonnante.

**Lancé en 2012, le dispositif de la Métropole grenobloise est destiné à subventionner tout ou partie de projets** contribuant au développement d'une agglomération solidaire, démocratique et respectueuse de son environnement. **Les projets sont sélectionnés par un comité d'attribution** et doivent être portés par au moins deux habitants de la

métropole grenobloise (dont un majeur) ou par une association loi 1901 favorisant la participation citoyenne. Ils doivent s'inscrire dans les thématiques définies par la Métropole: mobilité, solidarité, environnement et citoyenneté. L'aide peut aller de 300 à 3000 euros selon les initiatives retenues.

Les prochains comités d'attribution se réuniront les vendredis 26 février et 15 avril 2016.

**Attention, les dates limites de dépôt des dossiers sont fixées au vendredi 12 février pour la première session, et au vendredi 1er avril pour la seconde.**

### Infos pratiques :

**Prochains Comités d'attribution : 26 février et 15 avril**

Dossier de candidature, règlement et mode d'emploi disponibles sur [lametro.fr/participation](http://lametro.fr/participation)

Renseignements : [fpi@lametro.fr](mailto:fpi@lametro.fr)



## N°VERT

**Nous rappelons aux Veurois que dans le cadre du passage en Métropole au 1 janvier 2015, la voirie fait partie des compétences transférées à la nouvelle structure. Dans ce cadre, Grenoble Alpes Métropole propose aux usagers un numéro gratuit concernant les espaces publics métropolitains et notamment la voirie.**

Si vous avez connaissance d'un problème, sur les mobiliers (matériels cassés, arrachés...), sur les chaussées et trottoirs (trous, nids de poules, bordures brisées...), sur les signalétiques (feux tricolores défectueux, panneaux manquants...) n'hésitez pas à contacter le **0 800 805 807**. (N° Vert gratuit)

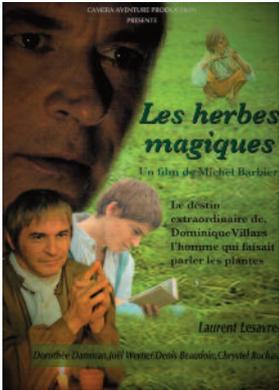
Ce service vise à renforcer l'efficacité du service public et à améliorer le quotidien des habitants, mais aussi la sécurité car tout dysfonctionnement sur les voiries ou les mobiliers qui l'équipent peut être source de danger et d'incident pour les usagers.

La Métropole s'occupe de 2 640 Km de voirie sur son territoire réparti en 1 300 Km de voirie ex communale et 1 340 Km de chemins ruraux ou sentiers. Les routes nationales dépendent de l'Etat (direction des routes centre-est) et les routes départementales des services du département. Ces dernières seront transférées à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'entretien au quotidien des voies (routes, rues, sentiers, chemins ruraux) est assuré par 130 agents métropolitains. Restent à la charge de nos services techniques communaux la propreté urbaine, (papier sur la chaussée, poubelle éventrée, détritrus sur les voiries...), le fleurissement (dans les massifs, dans les parcs, dans les bacs...), le déneigement et l'éclairage public (lampadaire, façade de bâtiments municipaux...).

# COMITÉ D'ANIMATION

## LES HERBES MAGIQUES



**Pour la deuxième année consecutive nous vous convions à une soirée ciné.** Après la projection l'an dernier du film « Le château de Nikkie » du cinéaste Montaudain Jean-Marc Château, cette fois encore la soirée est consacrée au cinéma régional amateur, avec la diffusion du film « Les Herbes Magiques » du réalisateur Fontanillois Michel Barbier qui est également président de l'Association CAMERA AVENTURE productrice du film.

La fiction au plus près de la réalité.

Ce projet au terme de trois années est devenu réalité grâce à la volonté initiale de quelques personnes, puis de 300, toutes bénévoles.

Un film d'évasion et d'émotions qui vous plonge dans un passé riche de l'histoire de France, le XVIII<sup>ème</sup> siècle, dans l'univers des plantes, de la santé des hommes, du bien être animal, de la nature majestueuse du Dauphiné. En cette période de Révolution, Dominique Villars, botaniste et médecin dauphinois, remémore à sa fidèle servante Marianne les moments clés de son existence qui vont marquer cette époque dans sa spécialité. Vous allez découvrir des paysages somptueux et vous mêler dans les intrigues de la vie d'un médecin et citoyen comme si vous y étiez.

## MATINÉE BOUDIN

*Le comité d'Animation organise sa traditionnelle*

# Matinée boudin à la chaudière

**Dimanche 14 février 2016**

**Salle des Fêtes**

**Buvette Vin chaud**

• Début des ventes à partir de 10h

# HYOSHI-SPORTS

## CONNAISSEZ-VOUS DORINE ?



Parmi les bonnes résolutions que l'on se promet à soi-même, il y a très souvent celle-ci : « cette année c'est décidé, je me remets au sport ! ». Et puis, les jours passent et l'activité quotidienne reprend le dessus et on oublie ...jusqu'aux souhaits de l'année suivante...

**A Hyoshi Sports, les coachs sont là pour nous aider à démarrer ou à progresser, c'est donc naturel de vous présenter Dorine, votre nouvelle coach.**

Dorine est une jeune femme passionnée d'activités sportives et plus particulièrement de danse. Elle pratique depuis plus de dix ans divers types de danse et continue de se perfectionner pendant les vacances d'été dans les meilleures écoles de danse aux Etats-Unis : Broadway Dance Center, Millenium Dance Complex, Debbie Reynolds Dance Studios. Très pédagogue, elle sait parfaitement s'adapter aux différents publics qui viennent pratiquer, le tout au rythme de musiques choisies pour chaque type activité.

Cette année, elle assure plusieurs cours :

- **Fit-pump** : renforcement musculaire, il se pratique en musique à base d'exercices avec une barre d'haltère
- **Fit-zen** : alternance d'exercices de contractions et d'étirements musculaires, peu de cardio, sans saut et sans impact
- **Zumba** : mélange de fitness et de danse sur des musiques entraînantes

**Et enfin pour les enfants de primaire, elle fait découvrir la zumba et le hip hop dans le cadre des activités TAPS.**

Alors,... et si Dorine vous aidait à tenir vos bonnes résolutions ? Chiche...

Et pour les amateurs de danse, prochainement, nous vous proposerons 2 stages afin de découvrir avec Dorine les nouvelles tendances du « street dance ».

N'hésitez pas à vous renseigner au 06.19.82.39.05

Site : <http://hyoshisports.fr>

Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Hyoshi-Sports/>



## SOU DES ECOLES



**Patience, Patience.....le carnaval arrive !!! Le Sou des écoles vous rappelle la date de son carnaval, le samedi 19/03 sur le thème des contes. Alors, tous à vos aiguilles pour la création de vos déguisements !!**

Quel sera votre choix, Blanche Neige, Peter Pan, Alice aux Pays des Merveilles ou encore Les 3 Petits Cochons ?

Nous vous attendons nombreux pour le traditionnel défilé et bûcher de Monsieur Carnaval, sans oublier le concours du plus beau déguisement !!

**Défilé**

rendez-vous à 10h00 devant les « Petits Malins »

**Bûcher**

de monsieur carnaval

**Buvette**

restauration rapide

**Concours**

de déguisements



## INFORMATIONS UTILES

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

### NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

#### Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PAR-MENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL  
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :  
04.76.43.88.09

#### • Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /  
06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54  
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN :  
06.45.81.74.72

**Pour les urgences** : 15

**Gendarmerie de Sassenage** :  
04.76.27.42.17

**Police et gendarmerie** : 17

**Pompiers – centre de secours** :  
18 ou 112 depuis un téléphone portable

**SAMU** : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

**Urgences 114** : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

**Centre anti poison** : Tél. : 04 72 11 69 11

**Pharmacies et dentistes de garde** :  
Tél. : 39 15 (numéro surtaxé)

### VOS RENDEZ-VOUS

**Samedi 6 février 19h30**  
à la salle des Fêtes,  
repas dansant organisé  
par la Société Musicale.

**Dimanche 14 février**  
à la salle des fêtes  
matinée boudin organisée  
par le Comité d'Animation.

### ETAT CIVIL

**NAISSANCE** :  
**DEGAS Méline, Clotilde**  
née le 24/01/16  
à Grenoble